

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Note-de-la-DEPP-sur-l-education-prioritaire>



école & société

# Note de la DEPP sur l'éducation prioritaire

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mardi 20 février 2018

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Une note de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) de février actualise les données sur l'éducation prioritaire. Elle concerne les établissements publics à la rentrée 2017.

Neuf collèges sur dix en REP+ accueillent plus de 60 % d'élèves d'origine sociale défavorisée. Par ailleurs, seuls trois quarts des collégiens de REP+ réussissent au diplôme national du brevet (DNB) contre près de neuf élèves sur dix dans les collèges publics hors éducation prioritaire.

Rentrée 2017	Éducation prioritaire	REP+	REP
Collèges	1097	365 (7% des collégiens)	732 (14.1% des collégiens)
Écoles	6700	2466 (7.9% des écoliers)	4237(12.3% des écoliers)

La majorité des élèves d'origine sociale défavorisée est scolarisée hors éducation prioritaire. 11,7 % des élèves de sixième de PCS défavorisée sont en REP+ et 19,2 % en REP. Ce qui explique le classement en REP+ ou REP, c'est la forte concentration au sein d'un collège d'élèves à PCS défavorisé, concentration qui reflète la polarisation sociale des territoires.

	Scolarisation dans un collège				
	REP+	REP	Hors EP		Ensemble
Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs		75.1	61.2	39.3	44.9
Proportion d'enfants de cadres et d'enseignants		8.2	16.6	34.6	30.2

**95 % des classes de CP en REP+ sont des classes à cours unique et 89 % de ces classes comptent 15 élèves ou moins.** C'est sur ce niveau que se concentrent les plus forts taux d'encadrement.

Taux d'encadrement en	REP+	REP	Hors EP
École	20.6	22.3	23.8 (24.3 si l'on enlève les zones rurales)
Collège	21.1	22.2	25.1

**Les REP et REP+ se distinguent fortement des autres écoles par un taux de scolarisation des enfants de deux ans beaucoup plus élevé.**

Cette politique de compensation des inégalités dans la maîtrise de la langue est-elle appelée à se poursuivre ? Le SE-Unsa le revendique.

	Taux	
Éducation prioritaire	REP	19.3
REP+		22.2
Total EP		20.5
Hors éducation prioritaire		9.7

**Les enseignants qui exercent en REP+ sont en moyenne plus jeunes et moins anciens dans l'établissement.**

Enseignants en collège	REP+	REP	Hors EP
35 ans ou moins (%)	38	36	22
Depuis au plus 2 ans dans l'établissement (%)	45	33	

**Les collégiens entrant en REP+ sont fragiles scolairement : près d'un sur cinq est en retard à l'entrée en sixième.**

	Scolarisation dans un collège			
REP+	REP	Hors EP	Ensemble	
Proportions d'élèves entrant en sixième en retard	16.8	13	7.4	8.7

**La maîtrise des compétences du socle des élèves en éducation prioritaire est moins solide.**

## Note de la DEPP sur l'éducation prioritaire

En début de sixième	Compétence 1	Compétence 3	À la fois compétence 1 et 3
Hors EP	83.2	73.1	66
REP	71.8	56.2	50
REP+	59.8	44	36

Sortie du collège :

	REP+	REP	EP	Hors EP	Ensemble
Taux d'accès de troisième en seconde GT	55	61	59	70	68
Taux d'accès de troisième en une seconde professionnelle	31	28	29	21	22
Taux d'accès de troisième en CAP	8	5	6	3	2
Taux d'accès de troisième en lycée	94	94	94	94	94

Les difficultés scolaires à l'entrée en sixième des élèves de REP et REP+ ne sont pas rattrapées au cours des années de collège, comme le montre le taux d'accès en seconde GT. La politique d'éducation prioritaire permet de ne pas creuser les écarts. La refondation de l'éducation prioritaire ne se déploie que depuis 2 ans.

Le SE-Unsa demande que cette politique qui met l'accent sur les entrées pédagogiques tout autant que sur les moyens soit confortée et renforcée.